HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Legionella pneumophila (légionellose)

PS

Mise à jour
12/11/2024

Informations relatives à
CHUV / Endoscopie

Epidémiologie

Agent infectieux

Legionella pneumophila (majorité des infections humaines), autres espèces de legionella

Réservoir

Eau: réseaux d'eau chaude (25-42°C), douche, humidificateurs, condensateurs, tours de refroidissement, spas, piscines thermales, fontaines décoratives, eaux stagnantes

Mode de transmission

- Dans la communauté: inhalation d'aérosols ou aspiration d'eau contaminée (appareils de climatisations)

- à l'hôpital: aérosols d'eau contaminée, eau du réseau, ventilation, humidificateurs, appareils de physiothérapie respiratoire

Période d'incubation

- Maladie du légionnaire: 2 à 10 jours, le plus souvent 5 à 6 jours
- Fièvre de Pontiac: 5 à 72 heures

Durée d'infectiosité

Pas de transmission interhumaine

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Aucune, application des Précautions Standard

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée

Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Masque de soins

- Si risque de projections de liquides biologiques
- Lors de symptômes respiratoires

Lunettes de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques

Nettoyage et désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

- Retraiter le matériel à usage multiple après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque

Lit et literie

- Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- Utiliser les sacs à linge usuels
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Déclaration complémentaire du médecin dans un délai de 1 semaine